

CA14 08 0637

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Conseil située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 7 octobre 2014, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Maurice Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Isabelle Bastien, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

À 19 h 30, la séance spéciale est ajournée en conformité avec l'article 326 de la Loi sur les cités et villes.

À 20 h 10, reprise de la séance spéciale du Conseil d'arrondissement du mardi 7 octobre 2014 ajournée à 19 h 30.

CA14 08 0638

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 octobre 2014.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Maurice Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 7 octobre 2014.

ADOPTÉ.

CA14 08 0639

Soumis sommaire décisionnel numéro 1142431003 relatif au budget de fonctionnement 2015 de l'arrondissement.

ATTENDU l'article 143.2 de la Charte de la Ville à l'effet que le conseil d'arrondissement dresse et transmet au Comité exécutif un budget;

ATTENDU que les transferts centraux nets se chiffrent à 63 406 400 \$ et un espace fiscal de 7 740 800 \$ représentant 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que l'arrondissement maintient en 2015 la taxe sur les services de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation imposée en 2014, et ajoute 0,002 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2015, soit un apport total de 3 406 000 \$, et une contribution de la réserve (surplus) de 238 400 \$;

ATTENDU que la cible de revenus de l'arrondissement pour 2015 est établie à 4 509 900 \$ et le budget de dépenses à 79 301 500 \$, les transferts centraux nets demeurant à 63 406 400 \$;

ATTENDU que la séance spéciale pour l'adoption du budget de fonctionnement a été dûment convoquée le 25 septembre 2014 dans le journal Les Nouvelles Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ;

D'adopter le budget de fonctionnement 2015 de l'arrondissement et d'en approuver la transmission au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

Le 7 octobre 2014

CA14 08 0640

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

CA14 08 0641

Proposé par le conseiller Maurice Cohen;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 20 h 30.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
